



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 novembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 novembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Christine MARTIN
Monsieur François DESEILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Nuray AKPINAR-
ISTIQUAM
Monsieur Christophe BERTHIER
Madame Dominique MARTIN-
GENDRE
Monsieur Marien LOVICH
Monsieur Christophe AVENA
Madame Kildine BATAILLE
Monsieur Joël MEKHANTAR
Madame Delphine BLAYA
Monsieur Denis HAMEAU
Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Jean-Philippe MOREL

Madame Danielle JUBAN
Monsieur Massar N'DIAYE
Madame Stéphanie VACHEROT
Madame Marie-Odile CHOLLET
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Georges MEZUI
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Vincent TESTORI
Monsieur Jean-François
COURGEY
Madame Nora EL MESDADI
Monsieur Bassir AMIRI
Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Philippe THIRION
Madame Mélanie BALSON
Madame Catherine DU TERTRE
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Monsieur François REBSAMEN

Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur David HAEGY
Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Laurence GERBET
Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Céline RENAUD
Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Laurent
BOURGUIGNAT
Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Axel SIBERT
Madame Stéphanie MODDE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Henri-Bénigne DE
VREGILLE
Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Frédéric FAVERJON
Madame Valérie TEISSEIRE

Membres absents :

Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Madame Delphine BLAYA
Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Stéphane
CHEVALIER

OBJET : FINANCES, ADMINISTRATION GENERALE ET PERSONNEL
Rapport annuel de développement durable - Année 2025

Dijon métropole a délibéré sur son plan climat et biodiversité 2024-2030 définitif en juin 2025.

Ambitieux, il met sur le même plan, et de façon conjuguées, la question du réchauffement climatique et celle de l'effondrement de la biodiversité. Ces deux crises, causées par les pressions humaines, interagissent fortement ensemble et auront des conséquences croissantes sur notre environnement et nos modes de vie.

Consciente des enjeux globaux de ces défis pour l'humanité, la Ville de Dijon porte, depuis 20 ans, une politique locale ambitieuse qui s'efforce de montrer la voie d'une action socialement et économiquement soutenable, garante de la qualité de vie qui caractérise notre territoire. Ainsi, nombre de ses projets contribuent pleinement aux objectifs fixés.

Le rapport de développement durable est présenté depuis l'an dernier selon la trame du plan climat et biodiversité pour en illustrer la mise en œuvre. Au-delà de son aspect réglementaire, il devient ainsi un des outils de suivi du plan climat et biodiversité voté par Dijon métropole et rend compte de l'engagement de la Ville de Dijon au côté de Dijon métropole ainsi que ses contributions aux objectifs fixés.

Tout en respectant les 5 grandes finalités du développement durable, le rapport développement durable 2025 s'articule autour des 3 axes stratégiques du Plan Climat et Biodiversité que sont l'atténuation, l'adaptation et la coopération ainsi que de ses 15 grands domaines d'activités que sont la mobilité, le logement et le bâtiment, la production d'énergie, la production et la consommation de biens et services, l'agriculture et les espaces de nature, l'eau, l'alimentation, la justice sociale, les mutations économiques, la santé-cadre de vie et qualité de vie, les services rendus par la nature, la gouvernance partagée, la coopération extra territoriale, la mobilisation ainsi que le partage de la connaissance et des compétences.

Afin de présenter une vision complète, le rapport développement durable 2025, sans être exhaustif, présente cette forte ambition à travers une diversité d'actions réalisées à la fois par la Ville de Dijon, dans son périmètre de compétences, ainsi que par la métropole, sur Dijon et pour ses habitants.

Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :

- de prendre acte du rapport de développement durable de la Ville de Dijon - 2025

SCRUTIN	POUR : 55	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 4
	DONT 5 PROCURATION(S)	